

Pour nous soutenir

Vous pouvez soutenir notre action

- En devenant **membre** – cotisations annuelles:
membre individuel: CHF 60.- (étudiant/AVS/AI : CHF 40.-)
membre collectif : CHF 100.-
- En devenant **parrain ou marraine** par le versement d'une contribution annuelle de CHF 160.- pour le financement durant une année des services juridiques proposés à une personne seule ou à une famille
- En effectuant un **don**

Les cotisations de membre, les contributions de parrainage et les dons peuvent être virés sur notre **CCP 17-10124-8 / N° IBAN: CH 56 0900 0000 1701 0124 8**. Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir préciser votre prénom, nom, adresse et l'objet du versement.

NB.: Tout versement sans la spécification du motif (p.ex. cotisation ou parrainage) sera comptabilisé comme un don.

Notre association est officiellement reconnue comme une œuvre d'utilité publique. Les dons et les contributions de parrainage feront l'objet d'une attestation du CCSI/SOS Racisme à des fins de déduction fiscale.



Quel que soit votre choix, nous vous remercions de votre soutien !